

HISTOIRE DE L'AVIRON

Le bateau avec rames a été un des premier moyen de locomotion sur l'eau. Mais avec l'essor de la navigation à la voile, les bateaux à rames ont peu à peu disparu ou ont été cantonné à certains usages (passeurs, secours...).

En France, il faut attendre les années 1830 pour voir apparaître le canotage comme loisir de détente, et 1834 pour l'organisation des premières courses à Paris en canots à rames.

A cette époque apparaissent plusieurs tendances dans la pratique :

- le canotage de « balade » pour les romantiques, les amoureux de la nature ;
- le canotage « chicard et flambeur »(sic) prétexte à faire la fête et être vu ;
- le canotage « sérieux » pratiqué par des aristocrates, les professions libérales, les gens respectables (sic).

C'est cette tendance qui donnera naissance à l'aviron d'aujourd'hui après quelques antagonismes avec la tendance «flambeur».

En 1838, est créée la 1° Société des Régates du Havre qui est la doyenne des sociétés françaises. Ces sociétés avaient pour but d'organiser et d'édicter les règlements des épreuves ; les clubs dans leur forme actuelle n'existant pas encore.

En 1853, des grands progrès dans l'organisation et en particulier au niveau du matériel sont entrepris :

- ⇒ 2 types d'embarcations : les bateaux armés de portants (outrigger) ou sans portant (yole franche).
- ⇒ Course en bord à bord avec des bateaux à un, deux, quatre ou huit rameurs.
- ⇒

En 1890, la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA) est créée pour unifier les règlements des courses rendant possible la mise en œuvre de régates nationales. Il faut attendre 1919 pour la création des licences, 1922 pour la reconnaissance de son caractère d'utilité publique et 1941 pour les catégories d'âge.

Avec les 2 guerres mondiales, l'aviron français a connu des hauts et des bas tant au niveau de la pratique qu'au niveau des résultats sportifs nationaux ou internationaux.

En 1949 est créée la FISA entre la Belgique, l'Italie, la Suisse et la France.

Fin 1990, la FFSA met en place une nouvelle politique : permettre une pratique plus diversifiée, création des bateaux découverte, mise en place des brevets, uniformisation des programmes d'entraînement avec des entraîneurs professionnels, création des écoles françaises d'aviron

En 2006, la France comptait 390 clubs et 42000 licenciés.

Si vous souhaitez connaître l'histoire de l'aviron en détail, vous pouvez consulter le site de la FFSA.